



**HAL**  
open science

## Complexité et échelles des espaces publics au Liban

Michael F. Davie

► **To cite this version:**

Michael F. Davie. Complexité et échelles des espaces publics au Liban. Salima : Entre Invention et Liberté, Patrimoine Sans Frontières & Institut Français d'Architecture, Aug 2003, Salima, Liban. 7 p. hal-01079396

**HAL Id: hal-01079396**

**<https://hal.science/hal-01079396>**

Submitted on 14 Nov 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Patrimoine Sans Frontières & Institut Français d'Architecture**  
**Programme SEIL**  
**Salima : Entre Invention et Liberté**  
18-31 août 2003

**« Complexité et échelles des espaces publics au Liban »**

Michael F. Davie

Classiquement, les espaces publics, des espaces vides et ouverts de par leur nature même, se déclinent sous plusieurs formes : rues, avenues, boulevards, squares, jardins, places, promenades... Aujourd'hui, on y associe de plus en plus les marchés, les cafés, les centres commerciaux, les bâtiments administratifs, voire des centres villes tout entiers, quoique le statut juridique de ces lieux communs soit différent, de même que leur physionomie et leur utilisation.

Au singulier, l'espace public est sémantiquement une notion encore plus complexe. C'est un concept, dont le sens est multiple et qui suscite l'attention de différents champs disciplinaires des Sciences sociales, et d'abord la politologie et la géographie. Bien évidemment les autres disciplines des Sciences sociales (urbanisme, architecture, sociologie), ont intégré ce champ de recherches dans leurs propres préoccupations.

Ce terme renvoie d'abord, bien évidemment, à une matérialité : la structure et la morphologie d'un lieu partagé, une surface dégagée ou une architecture d'utilisation commune, la place publique ou l'agora. Mais il possède aussi un sens non figuratif, relatif à une fonction sociale : des espaces pour les pratiques collectives — un espace commun en quelque sorte — et où sont possibles des usages individuels ou collectives et certaines formes particulières d'échange. Le terme jouit encore d'une dimension politique vertueuse, faisant référence au débat public, à la souveraineté populaire, ainsi que d'une connotation culturelle positive — celle du contact entre catégories sociales, groupes politiques ou, au Liban, entre des confessions religieuses — que signalent des codes d'usage et des symboliques de représentation particulière.

Aujourd'hui, l'étude d'un espace public ne se suffit plus d'une approche exclusivement descriptive de la morphologie ou de sa place dans une configuration urbaine particulière, ni de la seule analyse des pratiques de l'espace, des comportements politiques et des modes culturels, bien que cela soit évidemment nécessaire. L'interrogation ne peut être que plurilogique, l'examen devant porter à la fois sur l'apparence physique du lieu ou de l'édifice dit « public » (surface vide ou occupée, mobilier urbain, mise en scène, monuments riverains, bâtiments étatiques...), sur « l'ambiance », sur le « génie des lieux » et sur leurs relations avec les visions qu'en font les différents concepteurs et usagers. De même, la question du jeu et des imbrications des échelles d'observation et d'analyse est centrale. Il s'agit de décoder les représentations et les réinterprétations de ce qui a été « présenté », par l'individu et par les groupes, tels que partis politiques, familles professionnelles, communautés religieuses, citoyens, collectivités locales, etc. Autrement dit, il faudra chercher à cerner les rapports entre

l'idéal et le matériel dans les rapports des hommes entre eux et avec le cadre spatial, le plus souvent, mais non exclusivement, urbain, qui les entoure et qui est, pour partie, leur propre création.

Pour poser la question de l'espace public, sans doute est-il nécessaire de procéder d'abord à un bref rappel de la généalogie de ce concept qui a surgi dans les sciences sociales à la fin des années 1970 avec J. Habermas, un de ses « inventeurs » si l'on peut dire. Partant du sens de l'agora grecque et de la place publique de l'urbanisme classique et en résonance avec les travaux de ses prédécesseurs (M. Weber et A. Tocqueville, entre autres) sur l'émergence de l'individu et l'atomisation de la société, sur le jugement rationnel et sur l'égalité politique, J. Habermas propose une signification fondamentalement abstraite, devenue normative par la suite.

L'espace public est d'abord un espace vide, une réalité observable en creux dans un système d'établissement humain construit, la ville. Par opposition à l'espace privé, il est théoriquement ouvert et donc accessible à tout le monde et donc « public ». C'est l'espace de tous et de personne, celui de la « publicité », où l'on se donne à voir, où l'on prend part et où l'on s'exprime en principe sans contraintes. Ce serait donc un espace de sociabilité et de liberté, sans qu'il soit nécessairement contraint par une opposition juridique entre son statut « privé », « domestique » ou « public ».

L'espace public est encore la sphère de la polis comme étant séparé de l'oïkos qui est propre à chaque individu. À une autre échelle d'analyse, il peut donc être aussi l'espace étatique, celui du pouvoir politique, de la relation entre l'État et la population. D'une certaine manière, cet espace reflète encore un aspect de la territorialité du pouvoir : l'approche géopolitique est tout aussi pertinente.

Dans cette acception, le concept dépasse la simple possibilité d'une proximité physique, pour devenir la scène privilégiée de l'interaction sociale, celle de l'apprentissage de l'autre et qui participe à la construction de l'identité collective. Le concept engage ainsi la reconnaissance du droit de cité et la légitimation collective du pouvoir. Cet espace est le symbole par excellence de l'urbanité, le lieu premier de sa mise en acte. Il est signifiant de l'idée de liberté et de justice et serait donc, par extension, celui de la démocratie. C'est sous ce dernier rapport que les auteurs contemporains (P. Bourdieu, Ch. Taylor et J. Rawls notamment) ont retravaillé cette notion.

Il est donc clair que l'idée d'espace public a ses racines dans l'histoire de la pensée politique occidentale. C'est un syntagme qui est né d'une sédimentation idéologique se rapportant à l'évolution des relations sociales et des technologies politiques des démocraties libérales, et qui l'a doté de ses significations actuelles pour les proposer — ou les imposer — sur le reste du monde. Il est également indissociable de la notion et du concept d'espace au sens donné par la géographie post-vidalienne.

En effet, peut-on légitimement « exporter » vers le Monde arabe sans de nombreuses précautions d'usage les concepts, les outils, voire les a priori sur l'espace public ? Les limites floues et poreuses qui séparent les sphères étatique, publique et privée dans le Monde arabe nous poussent alors à fortement nuancer les catégories habermasiennes. Les méthodes et les résultats des sciences sociales occidentales sont-ils alors les seules légitimes pour aborder ce type d'espace dans une aire culturelle différente ? Il nous semble que trop d'écrits sur le sens et la valeur de l'espace dans le Monde arabe souffrent d'un orientalisme certain, voire d'un

regard complaisant sur les sociétés ou les individus qui le pratiquent. Un moment d'introspection épistémique est donc également de mise dans notre recherche, réflexion qui sera facilitée par des départs de recherche actuellement en cours dans le monde anglo-saxon. Ce champ peut être examiné de façon critique par une confrontation de problématiques, d'outils et de résultats produits par des chercheurs issus de disciplines et de formations différentes.

Pour cette recherche, nous proposons deux grilles possibles de lecture : l'une privilégiera des divisions temporelles, l'autre des découpages scalaires. Ces divisions, arbitraires mais pratiques, permettront le débat entre disciplines, aires culturelles et champs de recherche.

## **1. Un découpage temporel**

### **I - Le temps des villes arabes dites "traditionnelles"**

Bien avant que la domination économique occidentale et la colonisation ne soumettent l'Empire ottoman à des processus de socialisation et de construction de villes d'inspiration européenne, des espaces voués à la chose publique, ces espaces communs ont certes existé. Quelle a été leur spécificité, leur hiérarchie, leur configuration, leur fonction et leur distribution ? Quels sens exprimaient-ils ? Quels furent leurs supports institutionnels ? Ces espaces avaient-ils une dénomination propre en langues turque et arabe, ou dans les autres langues couramment parlées de la région, arménienne, kurde ou syriaque en l'occurrence ? Ces caractères spécifiques représentent-ils une rationalité propre ou une adaptation à des contraintes exogènes ?

Les thèses orientalistes et néo-orientalistes postulent la non-existence d'espaces publics dans les villes arabes, sinon des espaces publics édulcorés par rapport à ceux, finis et longuement façonnés, de l'Occident, à la riche histoire politique. C'est en effet en Europe que la bourgeoisie (et donc la démocratie est née, tandis que le Monde arabe n'a pas connu cette révolution. Cette démonstration, largement reprise par les Sciences sociales en Occident, a permis d'affirmer que le « despotisme oriental » interdisait l'émergence d'espaces publics véritables, riches en urbanité et en vie politique. Et si É. Saïd a magistralement démontré le contraire, voici plus d'un quart de siècle, les géographes et les politologues n'ont toujours pas intégré cette critique dans leurs travaux sur les espaces arabes traditionnels et contemporains.

### **II- Le temps du réformisme et de la modernité ottomane**

Au XIXe siècle, une nouvelle logique d'organisation politique et spatiale impulsée par la Sublime Porte prend le dessus et s'impose. Quels furent la place et le sens des réformes ottomanes dans la création d'espaces publics dans les villes arabes ? En Occident, la révolution industrielle a donné naissance à un modèle urbain dans le lequel le centre ville prenait une place primordiale. Y a-t-il eu des espaces publics centraux dans le Monde arabe ? Quels en ont été les aspects physiques ? Quels desseins reflétaient-ils ? Quelle symbolique véhiculaient-ils ?

Parmi les places célèbres de cette période, on peut citer la place Marjeh de Damas et la place Hamidiyyeh de Beyrouth. D'autres villes ont été touchées par le même phénomène, comme Alep, Jaffa, Le Caire ou Antioche. Y a-t-il eu simple mimétisme du modèle européen ? S'il y a eu, a contrario, métissage, par quel processus des dynamiques exogènes ont-elles été

intériorisées par les concepteurs et par les usagers ? Quels en furent les agents et les signifiants ? Les représentations traduisant des processus mentaux, quel imaginaire donnait sens aux nouveaux symboles ? Comment la population s'est-elle appropriée cette nouveauté ? Sous quelle appellation ?

### III - Le temps des États Nations

Comment les différents États Nations, instaurés à l'emplacement du territoire de l'Empire ottoman, ont-ils réinterprété les espaces publics anciens ? L'histoire de la place Taksim à Istanbul est particulièrement éclairante sur ce point. Ailleurs, quels ont été les enjeux et les nouvelles inscriptions étatiques dans ces lieux collectifs ? Ont-ils été refondés, avec le basculement d'un ordre politique vers un autre ?

Des espaces publics tout à fait neufs ont-ils encore été conçus et produits durant cette période ? Selon quelle expression architecturale et quelle distribution spatiale ? Les cités ottomanes cosmopolites et insérées dans des réseaux d'échange à longue distance s'étant repliées sur le rôle de centres administratifs nationaux d'États territorialisés, quelles formes de socialisation les espaces publics ont-ils alors mis en œuvre ? Y a-t-il eu particularisme à chaque nouvelle Nation arabe ? Peut-on reconnaître une empreinte qui serait particulière à Amman ou à Bagdad, par exemple ; ou une « patte » syrienne, qui serait différente de l'algérienne ? Quels types d'identités collectives ces espaces devaient-ils dès lors forger ou symboliser ? Beyrouth ayant échappé au processus d'étatisation forcée, est-elle vraiment un cas particulier ? Comment ces espaces ont-ils été interprétés par les couches populaires en comparaison avec les intentions explicites ou implicites des États arabes ?

### IV - Et aujourd'hui, la globalisation

Un modèle global de la ville se dessine aujourd'hui, avec polycentrisme, agglomération éclatée, réseaux virtuels et architectures éphémères, sans parler de la privatisation qui devient la norme affectant le sens même de l'espace public.

Quel modèle ou quels modèles publics sont en train d'émerger maintenant dans le Monde arabe ? Selon quelle répartition spatiale et dans quelles structures ? Quelles fonctions polarisent-ils exactement et à quels degrés ?

Pour amplifier l'ouverture à l'économie globale, les États sont en train de se réorganiser au plan structurel. Dans cette situation, à quel type de construction identitaire les espaces publics concernés sont-ils assignés ? À chaque entité politique dans cette nouvelle réorganisation mondialisée correspond-il un modèle particulier d'espace public ? Peut-on affirmer, par exemple, que les espaces publics d'Abou Dhabi (les grandes places, les promenades du bord de mer) diffèrent fondamentalement de ceux de Casablanca ? Les espaces publics anciens ont-ils pour autant disparu ? Comment s'effectuent les nouvelles réappropriations ? Que se passe-t-il en périphérie des agglomérations ? Est-ce là que les nouveaux types d'espaces publics se construisent ? Quelle en est la règle du jeu, et à quelle échelle faut-il les appréhender ? Que se passe-t-il dans les espaces urbains marginalisés qui s'urbanisent à tout va et souvent hors du contrôle des États ?

Enfin, le nouvel ordre mondial et son corollaire, la domination militaire sans partage des États-Unis laisse préfigurer de nouveaux sens à projeter sur la valeur symbolique de certains espaces publics des villes dans le monde arabe ; Bagdad a été, dans ce sens, un exemple

heuristique qu'il convient d'approfondir.

## 2. Un découpage scalaire

Quatre échelles seront privilégiées, à titre purement opératoire, les phénomènes sociaux étant inscrits bien plus dans des continuums que dans des emboîtements d'unités fermées.

### I. À l'échelle du lieu

Quelle que soit la période étudiée dans le Monde arabe, peut-on affirmer qu'il existe des espaces à dimension réduite qui soient reconnus et appropriés par les individus, par les groupes, voire par le Pouvoir comme espaces communs ou de partage ? Les espaces publics sont-ils simplement ceux de la sociabilité entre individus, l'espace de l'échange entre ménages, entre voisins ? Ces échanges produisent-ils cependant une plus-value décelable dans l'espace ? Des symboles émergent-ils pour confirmer qu'ils acquièrent, à des moments particuliers, une valeur d'usage nouvelle ?

Dans le Monde arabe, ces espaces élémentaires seraient même les entrées des habitations, la cour centrale des maisons traditionnelles, les *zouqâq*, des portions très limitées des promenades de bord de mer ou de jardins publics, les shopping malls des nouveaux quartiers, les cafés terrasses, etc.

### II. À l'échelle du quartier

Le quartier n'est pas, bien entendu, qu'une somme de lieux élémentaires ; l'espace public y a une autre signification et une autre valeur. Dans le Monde arabe, la question des identités ethniques, religieuses ou confessionnelles se pose déjà à cette échelle. Il s'agit alors de se demander si les espaces communs sont produits ou fréquentés différemment par les différents groupes sociaux : l'espace public est-il différent, par les modes d'occupation, les ambiances, les couleurs les odeurs et selon que l'on soit dans un quartier à majorité musulmane, chrétienne ou juive ? Ces différences signalent-elles des histoires sociales et des cultures différentes, ou de simples déclinaisons de statuts socio-économiques ? Peut-on ainsi prendre conscience, puis se débarrasser, du biais orientaliste qui pollue les analyses sur le Monde arabe ?

### III. À l'échelle de la ville

Dans la ville, la question des espaces publics prend une autre dimension, car elle intègre maintenant le rôle des pouvoirs publics. L'acteur principal, mû par des stratégies précises de contrôle social, est l'État, ou du moins ses relais locaux : ministères, grands organismes d'aménagement du territoire, municipalités, associations officielles de quartiers etc. L'espace public est alors souvent réduit à des formes ou à des objets conçus dans des bureaux d'experts, et selon des a priori d'architectes ou d'urbanistes : jardins publics, parcs, corniches, espaces aménagés autour de monuments, souks revisités ou réhabilités dans le but de les « moderniser », etc.

En cas de réussite, ces espaces drainent vers eux des populations issues de tous les quartiers de la ville, et de pratiquement toutes les couches sociales. Ils sont affublés de pouvoirs vertueux, ceux de faciliter la mixité et le débat politique, de mettre en scène des catégories

sociales et de donner naissance à une urbanité fédératrice. Conçus et construits ex nihilo, ces espaces sont de fait le plus souvent appropriés différemment : c'est le cas du centre-ville de Beyrouth, de la corniche de Jeddah, du Parc de la Ligue arabe à Casablanca, des jardins publics au Caire, à Damas ou à Rabat, par exemple. Il s'agira alors de saisir les acteurs à la fois de la conception de ces espaces et de leur utilisation, de mesurer la distance entre les différentes perceptions, et surtout de s'interroger sur la pertinence de l'approche habermasienne.

#### IV. À l'échelle des États Nations

C'est à cette échelle que la géopolitique « classique » peut commencer à opérer, proposant des analyses sur les rapports entretenus entre les États ou entre les groupes politiques à assise territoriale constituée. À titre d'exemple, le conflit israélo-palestinien a induit des configurations territoriales particulières : colonies de peuplement conçues en tant que positions militaires posant des questions fondamentales sur la signification des espaces publics qui pourraient s'y trouver ; couvre-feux imposés sur des villes et des quartiers palestiniens entiers bouleversant les temporalités et les conditions à leur accès ; destructions physiques d'espaces précédemment publics ; actions militaires ou paramilitaires incessantes qui requalifient continuellement ces espaces. Le conflit entre ces deux États a alors donné des formes particulières aux espaces publics, basés plus sur des ségrégations (les Palestiniens ne sont pas autorisés à fréquenter des espaces publics israéliens), des absences de possibilités de débats (que peuvent échanger des Palestiniens ou des Israéliens dans ces espaces publics, quand tout les sépare, y compris la langue ?) que viennent compliquer des mises en scène nationalistes. Ailleurs dans le Monde arabe, les places publiques sont également celles de la mise en scène nationaliste, ou du moins de la vision « officielle » du Pouvoir : les grandes places, les avenues, les gares, les postes de frontière, les aéroports, les entrées des souks exaltent l'État, le chef, le roi ; la toponymie même de ces espaces renvoie aux mythes fondateurs de l'État.

Notre recherche tentera donc de faire le pont entre l'espace matériel et sa dimension purement politique, à l'échelle nationale. L'apport des méthodes et des découpages des historiens, des sociologues et des anthropologues politiques sera central.

#### V. L'intégration de l'échelle de la globalisation

C'est également à cette échelle que les outils de la géopolitique permettent de saisir les mécanismes de la production (ou de la disparition) des espaces publics, ici compris comme une relecture du « Global village ». Quels sont les espaces qui reflètent, ou qui instrumentalisent les processus de la globalisation, et de son corollaire, le libéralisme économique ? Les villes tout entières du Monde occidental sont-elles au service de cette maximalisation des échanges, ou simplement des espaces privilégiés ? Les « Global cities » se retrouvent-elles dans le Monde arabe ? Si c'est bien le cas, il ne s'agit, bien entendu, pas d'un espace isomorphe, mais bien d'un espace fragmenté. Mais comment mesurer la triple corrélation entre globalisation, échelle spatiale et matérialité ? Dans les espaces arabes voués à la globalisation, quel type particulier d'espace public peut-on déceler, et à quelle échelle ? Sont-ils des clones des espaces publics du Nord, c'est-à-dire le modèle européen centré ou

celui de la grille américaine ? Quelles conséquences à long terme pourrâit-on tirer de cette analyse quant à l'aménagement du territoire, de l'analyse sociologique des groupes urbains, de l'anthropologie de la pratique de l'espace ?

\*   \*  
\*

Ainsi, au-delà des espaces publics ouverts et de type traditionnel comme les squares, jardins, places, promenades, foires, rues, avenues, boulevards, corniches de front de mer, la recherche touchera nécessairement les espaces publics privés, tels les marchés, les cafés et les centres villes anciens, des espaces fermés comme les bâtiments administratifs et les centres commerciaux récemment construits. À une autre échelle, elles peuvent encore partir d'approches plus ciblées, comme les modes d'accès aux espaces publics, c'est-à-dire la disposition des portes d'entrée des habitations et des édifices communautaires ; les ouvertures des façades des bâtiments domestiques telles que baies vitrées, vérandas et balcons ; la forme des impasses privées ou semi privées, etc.

Pour mener à bien la réflexion commune et aussi pour donner cohérence à l'ensemble, les recherches partiront de la réalité du terrain et non à partir des a priori conceptuels, en ce sens qu'il évitera de rentrer dans les processus de vérification de théories déjà fabriquées, ailleurs et en d'autres temps, tout en les gardant, bien entendu, à l'esprit. La question linguistique (quels mots en langue arabe, kurde, arménienne, syriaque, turque, berbère) pour nommer ces espaces serait une autre entrée complexe.

Michael F. Davie  
20 août 2003